

**CONTENU NET: 1,5 KG**

<b>GROUPE</b>	<b>1A</b>	<b>INSECTICIDE</b>
---------------	-----------	--------------------

**CARZOL<sup>®</sup> SP**  
**MITICIDE-INSECTICIDE EN POUDRE SOLUBLE**

**RESTREINT**

**DANGER**



**POISON**

**GARANTIE: chlorhydrate de forméтанate 92%**

**No. D'HOMOLOGATION 11144**  
**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

Gowan Company  
370 SOUTH MAIN STREET  
YUMA, AZ US 85364

Téléphone: (928) 783-8844

## PRÉCAUTIONS

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Ce produit est toxique en cas d'ingestion. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale. Porter des vêtements de protection, des lunettes de sureté et des gants résistant aux produits chimiques quand on manipule le produit. Se laver avant de manger, de fumer, ou de boire. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. S'il y a des chances d'inhalation des poussières ou du brouillard de pulvérisation, utiliser un masque respiratoire approprié. Ce produit est toxique pour les oiseaux et les animaux sauvages. Ne pas contaminer les étangs, lacs, ou cours d'eau par nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas appliquer lorsque la direction dominante du vent fera dériver le produit des zones traitées vers les lacs, les étangs et les autres plans d'eau. Ne pas appliquer dans des endroits où le produit pourrait s'écouler dans des systèmes aquatiques. Pour éviter la contamination des eaux souterraines, ne pas appliquer sur des sols à texture grossière. Ne pas appliquer s'il y a prévision de pluie. Ce produit est d'une toxicité modérée pour les abeilles; éviter de traiter quand elles butinent. Ne pas laisser le bétail paître dans les endroits traités au CARZOL SP.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

### PREMIER SOINS:

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médical.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Le CARZOL SP est un carbamate qui agit comme inhibiteur de la cholinestérase. L'atropine sert d'antidote. Ne pas utiliser le 2-PAM.

**ÉLIMINATION:** 1. Ne pas réutiliser le récipient. 2. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel. 3. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales. 4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ENTREPOSAGE:** Éviter d'exposer le CARZOL SP à des excès d'humidité ou dommages durant la manutention ou l'entreposage.

**EN CAS D'INCENDIE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE OU D'ENDOMMAGEMENT DE RÉCIPIENTS, SIGNALER IMMÉDIATEMENT EN TÉLÉPHONANT: 1-800-783-8844**

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Carzol SP, acaricide/insecticide du groupe 1A. Toute population d'insectes ou d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à Carzol SP et à d'autres acaricides/insecticides du groupe 1A. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides ou acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ.

Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides ou acaricides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Carzol SP ou les acaricides/insecticides du même groupe 1A avec des insecticides ou acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides ou acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides ou acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes ou d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Gowan Company au (800) 783-8844 ou à [www.gowanco.com](http://www.gowanco.com).

### AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

### NATURE DE LA RESTRICTION:

Ce produit doit être entreposé et exposé à l'écart de la nourriture humaine ou animale.

### USAGES RESTREINTS

**MODE D'EMPLOI: (Mélange):** Le CARZOL SP est complètement soluble dans l'eau. Il n'est pas stable dans l'eau alcaline. Préparer le mélange de pulvérisation juste avant le traitement et vider complètement le réservoir moins de 4 heures après la pulvérisation. Le CARZOL SP est compatible avec la plupart des insecticides et des fongicides courants, sauf la chaux et la bouillie bordelaise.

**CULTURE:** pommes, poires, pêches, nectarines

**INSECTES:** tétranyque rouge du pommier, tétranyque à deux points, cicadelle blanche du pommier (pommes seulement).

**MÉTHODE:** Utiliser suffisamment d'eau pour couvrir à fond le feuillage. Pour le traitement des arbres fruitiers sur le rang de bordure du verger, dirigez les buses du pulvérisateur pneumatique vers les arbres fruitiers à traiter. Pour une pulvérisation concentrée, appliquer la même quantité par hectare que pour une pulvérisation diluée.

**(Pommes, Poires):** Traiter dès l'apparition des mites ou des insectes; répéter au besoin. Ne pas traiter moins d'une journée avant la récolte des pommes et des poires. Afin d'éviter l'excès de résidus, ne pas utiliser plus de 4,48 kg par hectare après la période du calice.

**(Pêches, Nectarines):** Appliquez lorsque le seuil d'intervention de 5-10 mites actives par feuilles est atteint (mi-juillet au début-août). La majorité de la population de mites devrait être au stade jeune nymphe. Ne pas traiter moins de 21 jours avant la récolte des pêches et des nectarines. Ne pas appliquer plus d'une fois par année.

**TAUX:** 250-500 g par 1000 litres de pulvérisation diluée (4000-5000 L d'eau par ha) ou AU MOINS 1,1 kg par hectare.

Ne laisser pas le bétail paître dans les vergers traités.

### Épandage aérien

#### Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada: commun – Utilisation des pesticides et Module – Pulvérisation aérienne* (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (comme les plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le (928) 783-8844. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 4000 litres par hectare.

**POUR UTILISATION D'URGENCE  
SEULEMENT**

**Pour vente et utilisation dans les provinces d'Ontario, du Manitoba, de la  
Nouvelle-Écosse et d'Alberta pour la suppression des thrips de l'oignon  
sur les bulbes d'oignons secs jusqu'au 31 octobre, 2010.**

GROUPE

**1A**

INSECTICIDE

**CARZOL® SP  
MITICIDE-INSECTICIDE EN POUDRE SOLUBLE**

**RESTREINT**



**DANGER  
POISON**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL  
IRRITANT POUR LES YEUX**

**GARANTIE: chlorhydrate de forméтанate 92%**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**No. D'HOMOLOGATION 11144  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

Contenu net : 1.5 kg.

Gowan Company LLC.  
C.P. 5569  
Yuma (Arizona) 85366-5569, É.-U.

#### **PREMIER SOINS:**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Le CARZOL SP est un carbamate qui agit comme inhibiteur de la cholinestérase. L'atropine sert d'antidote. Ne pas utiliser le 2-PAM.

#### **PRÉCAUTIONS**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Mortel ou toxique en cas d'ingestion. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Cause l'irritation des yeux. Sensibilisant cutané potentiel. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Peut être mortel en cas d'inhalation. Ne pas contaminer les aliments pour humains et pour animaux. Porter une combinaison de coton par-dessus un pantalon long et une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes ainsi que des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange/chargement et de l'application. Porter également des lunettes de protection lors du mélange et du chargement. Se laver avant de manger, de fumer ou de boire. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'il y a probabilité d'exposition par inhalation de la poussière ou du brouillard de pulvérisation, porter un masque respiratoire approprié. Ne pas entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer sur les lieux traités dans les 6 jours suivant le traitement.

**TOXIQUE** pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons spécifiées dans le **MODE D'EMPLOI**. **TOXIQUE** pour les oiseaux. **TOXIQUE** pour les petits mammifères sauvages. **TOXIQUE** pour certains insectes utiles. Limiter la dérive du brouillard de pulvérisation dans les habitats situés à proximité du site traité, tel que les haies et les terrains boisés, afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles. Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, tenir compte des caractéristiques du site et des conditions y régnant avant de procéder au traitement. Les caractéristiques et conditions pouvant provoquer le ruissellement sont, sans s'y limiter, une forte pluie, une pente de modérée à forte, un sol nu ou sol mal égoutté (par exemple, les sols compactés et à texture fine, comme l'argile). Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une forte pluie est prévue. Le risque de contamination des zones aquatiques par les eaux de ruissellement peut être réduit par l'inclusion d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

**ÉLIMINATION:**

1. Ne pas réutiliser le récipient.
2. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
3. Éliminer le récipient conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ENTREPOSAGE:**

Éviter d'exposer le CARZOL SP à des excès d'humidité ou dommages durant la manutention ou l'entreposage.

**POUR LES URGENCES MÉDICALES CONCERNANT UN EMPOISONNEMENT, APPELER SANS FRAIS 1-888-478-0798 (PROSAR).**

**POUR LES URGENCES CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN INCENDIE, APPELER SANS FRAIS LE 1-800-424-9300 (CHEMTREC).**

**MODE D'EMPLOI:**

CULTURE	RAVAGEUR	TRAITEMENT
BULBES D'OIGNONS SECS	THRIPS DE L'OIGNON	<b>Un traitement</b> – Utiliser un traitement de Carzol SP au taux de 1,4 kg par hectare.
		<b>Deux traitements</b> – Utiliser deux traitements de Carzol SP au taux de 0,84 kg par hectare. Appliquer sur un intervalle de 7 à 10 jours. Ne pas dépasser 1,68 kg par hectare.

- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
- Lors d'une pulvérisation à rampe, utiliser une cabine fermée qui offre une protection physique et respiratoire (c.-à-d. une cabine équipée d'un système de filtration de la poussière/du brouillard de pulvérisation et/ou d'un système d'épuration des vapeurs/des gaz). La cabine fermée doit être munie d'une barrière résistant aux produits chimiques qui protège totalement l'occupant et qui empêche le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine.
- Utiliser le taux élevé lors de fortes infestations d'insectes.
- Pour l'application terrestre, utiliser un minimum de 94 L d'eau/ha.
- Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation quel qu'il soit.
- Ne pas appliquer dans les 30 jours avant la récolte.
- Éviter que la dérive de pulvérisation atteigne les cultures adjacentes.
- Ne pas utiliser les résidus de culture pour nourrir le bétail.
- Carzol SP est un insecticide à base de carbamate. Faire la rotation à un autre mode d'action après avoir fait une ou deux applications tel qu'indiqué au mode d'emploi ci-dessus.
- **NE PAS** appliquer ce produit directement sur des habitats d'eau douce (tels que les lacs, rivières, marécages, étangs, coulées, fondrières des Prairies, criques, marais, cours d'eau, réservoirs, fossés et terres humides), des habitats estuariens ou marins.
- **NE PAS** contaminer les approvisionnements en eau d'irrigation ou potable or les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

- **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.
- Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes plus fines que la class moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Les rampes doivent se situer à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.
- Les zones tampons précisées dans le tableau qui suit sont requises entre le point d'application directe et le côté le plus proche des habitats d'eau douce vulnérables sous le vent (tels que les lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, cours d'eau, réservoirs et terres humides) et des habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture	Habitats d'eau douce d'une profondeur	
		Inférieure à 1 m	Supérieure à 1 m
Pulvérisateur de grande culture	Oignons	1	1

Lorsqu'on utilise un mélange en cuve homologué, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi les étiquettes des produits utilisés dans le mélange.

#### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Carzol SP, insecticide du groupe 1A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Carzol SP et à d'autres insecticides du groupe 1A. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Carzol SP ou les insecticides du même groupe 1A avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Gowan Company au 1-800-883-1844 ou à [www.gowanco.com](http://www.gowanco.com).

#### AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

® Carzol est une marque de commerce de Gowan Company, L.L.C.

22-JUL-2010 2010-3140

**POUR UTILISATION D'URGENCE  
SEULEMENT**

**Pour vente et utilisation dans les provinces d'Ontario, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse, d'Alberta et du Québec pour la suppression des thrips de l'oignon sur les bulbes d'oignons secs jusqu'au 31 octobre, 2010.**

GROUPE

1A

INSECTICIDE

**CARZOL® SP  
MITICIDE-INSECTICIDE EN POUDRE SOLUBLE**

**RESTREINT**



**DANGER  
POISON**

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL  
IRRITANT POUR LES YEUX

**GARANTIE: chlorhydrate de formétanate 92%**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

No. D'HOMOLOGATION 11144  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 1.5 kg.

Gowan Company LLC.  
C.P. 5569  
Yuma (Arizona) 85366-5569, É.-U.

#### **PREMIER SOINS:**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médical.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Le CARZOL SP est un carbamate qui agit comme inhibiteur de la cholinestérase. L'atropine sert d'antidote. Ne pas utiliser le 2-PAM.

#### **PRÉCAUTIONS**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Mortel ou toxique en cas d'ingestion. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Cause l'irritation des yeux. Sensibilisant cutané potentiel. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Peut être mortel en cas d'inhalation. Ne pas contaminer les aliments pour humains et pour animaux. Porter une combinaison de coton par-dessus un pantalon long et une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes ainsi que des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange/chargement et de l'application. Porter également des lunettes de protection lors du mélange et du chargement. Se laver avant de manger, de fumer ou de boire. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'il y a une probabilité d'exposition par inhalation de la poussière ou du brouillard de pulvérisation, porter un masque respiratoire approprié. Ne pas entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer sur les lieux traités dans les 6 jours suivant le traitement.

**TOXIQUE** pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons spécifiées dans le **MODE D'EMPLOI**. **TOXIQUE** pour les oiseaux. **TOXIQUE** pour les petits mammifères sauvages. **TOXIQUE** pour certains insectes utiles. Limiter la dérive du brouillard de pulvérisation dans les habitats situés à proximité du site traité, tel que les haies et les terrains boisés, afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles. Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, tenir compte des caractéristiques du site et des conditions y régnant avant de procéder au traitement. Les caractéristiques et conditions pouvant provoquer le ruissellement sont, sans s'y limiter, une forte pluie, une pente de modérée à forte, un sol nu ou sol mal égoutté (par exemple, les sols compactés et à texture fine, comme l'argile). Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une forte pluie est prévue. Le risque de contamination des zones aquatiques par les eaux de ruissellement peut être réduit par l'inclusion d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

**ÉLIMINATION:**

1. Ne pas réutiliser le récipient.
2. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
3. Éliminer le récipient conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ENTREPOSAGE:**

Éviter d'exposer le CARZOL SP à des excès d'humidité ou dommages durant la manutention ou l'entreposage.

**POUR LES URGENCES MÉDICALES CONCERNANT UN EMPOISONNEMENT, APPELER SANS FRAIS 1-888-478-0798 (PROSAR).**

**POUR LES URGENCES CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN INCENDIE, APPELER SANS FRAIS LE 1-800-424-9300 (CHEMTREC).**

**MODE D'EMPLOI:**

CULTURE	RAVAGEUR	TRAITEMENT
BULBES D'OIGNONS SECS	THRIPS DE L'OIGNON	<b>Un traitement</b> – Utiliser un traitement de Carzol SP au taux de 1,4 kg par hectare.
		<b>Deux traitements</b> – Utiliser deux traitements de Carzol SP au taux de 0,84 kg par hectare. Appliquer sur un intervalle de 7 à 10 jours. Ne pas dépasser 1,68 kg par hectare.

- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
- Lors d'une pulvérisation à rampe, utiliser une cabine fermée qui offre une protection physique et respiratoire (c.-à-d. une cabine équipée d'un système de filtration de la poussière/du brouillard de pulvérisation et/ou d'un système d'épuration des vapeurs/des gaz). La cabine fermée doit être munie d'une barrière résistant aux produits chimiques qui protège totalement l'occupant et qui empêche le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine.
- Utiliser le taux élevé lors de fortes infestations d'insectes.
- Pour l'application terrestre, utiliser un minimum de 94 L d'eau/ha.
- Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation quel qu'il soit.
- Ne pas appliquer dans les 30 jours avant la récolte.
- Éviter que la dérive de pulvérisation atteigne les cultures adjacentes.
- Ne pas utiliser les résidus de culture pour nourrir le bétail.
- Carzol SP est un insecticide à base de carbamate. Faire la rotation à un autre mode d'action après avoir fait une ou deux applications tel qu'indiqué au mode d'emploi ci-dessus.
- **NE PAS** appliquer ce produit directement sur des habitats d'eau douce (tels que les lacs, rivières, marécages, étangs, coulées, fondrières des Prairies, criques, marais, cours d'eau, réservoirs, fossés et terres humides), des habitats estuariens ou marins.
- **NE PAS** contaminer les approvisionnements en eau d'irrigation ou potable or les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

- **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.
- Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes plus fines que la class moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Les rampes doivent se situer à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.
- Les zones tampons précisées dans le tableau qui suit sont requises entre le point d'application directe et le côté le plus proche des habitats d'eau douce vulnérables sous le vent (tels que les lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, cours d'eau, réservoirs et terres humides) et des habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture	Habitats d'eau douce d'une profondeur	
		Inférieure à 1 m	Supérieure à 1 m
Pulvérisateur de grande culture	Oignons	1	1

Lorsqu'on utilise un mélange en cuve homologué, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi les étiquettes des produits utilisés dans le mélange.

#### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Carzol SP, insecticide du groupe 1A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Carzol SP et à d'autres insecticides du groupe 1A. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Carzol SP ou les insecticides du même groupe 1A avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Gowan Company au 1-800-883-1844 ou à [www.gowanco.com](http://www.gowanco.com).

#### AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

® Carzol est une marque de commerce de Gowan Company, L.L.C.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )